

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1 :

Les tarifs d'inscription des exposants pour la manifestation September FEST (Forum Emploi Stages) organisée par Polytech Nancy au mois de septembre 2019 sont fixés selon les modalités suivantes :

	Tarif	L'inscription comprend
Exposant standard	600 €	Un stand de 2 m2 pour 2 personnes, branchement électrique, connexion internet, grille caddie, déjeuner et cocktail pour 2 personnes.
Exposant (Filiale, Entreprise)	700€	Deux stands de 2 m2 pour deux personnes, branchement électrique, connexion internet, grille caddie, déjeuner et cocktail pour 2 personnes.
Personne supplémentaire	70€	Par personne supplémentaire (déjeuner et cocktail inclus).

Article 2 :

Les tarifs de location du Gymnase de Polytech Nancy pour l'année 2018 2019 sont fixés selon les modalités suivantes :

Gymnase ESSTINIUM : tarification HT				
Plages	Ponctuel	Périodes		
		Régulier		
		1 mois (plage x 4)	6 mois	12 mois
1 heure	36	144	864	1728
2 heures	53	212	1272	2544
4 heures	88	352	2112	4224
6 heures	122	488	2928	5856

Toute période et plage entamée est dûe
Majoration hors horaire d'ouverture minimale en semaine : Coef 1,2
Majoration le week end (à partir de samedi 12h) : Coef 1,5
Les plages s'entendent comme des heures consécutives (dans la même journée)

Horaires d'ouverture minimale :
Lundi au vendredi 8h00 20h00
Samedi 8h00 12h00
Pas de location les jours ferial,
Pas de location en période de fermeture compète (période estivale et fin d'année civile)

Une période ne pourra être "à cheval" sur deux années civiles (choisir plusieurs périodes de durée équivalente) : ex : pour une location allant de septembre à juin, choisir 4x1 mois + 1x6 mois. Dans le cas d'une location couvrant 12 mois, l'imputation budgétaire à l'exercice de référence se fera suivant la règle du prorata temporis.

Article 3 :

Pour l'année 2019, les tarifs de location de bancs de TP de Polytech Nancy sont fixés selon les modalités suivantes :

Banc de TP	HT/h	TTC/h	devise
Banc de TP Electromagnétique (F105)	114	136,8	euros
Banc de TP Energétique (D014)	114	136,8	euros
Enseignant TP	43 euros	52 euros	euros

Article 4 :

Les tarifs d'inscription aux concours 2019 sont fixés selon les modalités suivantes :

Inscription Concours	Non Boursiers	Boursiers
Concours GEIPI	60 euros	Gratuit
Concours Admission FPA II	30 euros	15 euros

Article 5 :

Les tarifs des Etudes et Réalisations (E&R) pour 2018 2019 sont fixés selon les modalités suivantes :

E&R 3A et 4A	T/h**	TTC/h	devise	
Pré-Etude	500		euros	forfait fixe
Réalisation de la solution retenue	2500		euros	montant maximum*
<i>*En fonction de l'envergure du projet E&R et la complexité du travail, la SOCIETE et Polytech Nancy conviendront du montant de cette deuxième participation financière qui sera précisé dans une proposition tarifaire puis soumis à l'acceptation de la SOCIETE</i>				
<i>**non soumis à TVA</i>				

Article 6 :

La présente décision entre en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 7 :

Le secrétaire général, directeur général des services de l'Université de Lorraine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de Polytech Nancy et sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 8 janvier 2019


 Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

21 JAN. 2019